

GUIDE

METHODOLOGIQUE

LES JARDINS FAMILIAUX



jardin

le
dans tous ses états

**APPROPRIATION ET
INTÉGRATION PAYSAGÈRE**



PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX SUR LE PAYSAGE

La création in situ d'un groupe de Jardins Familiaux constitue un acte d'appropriation de l'espace et de production d'un paysage. Lieu d'expression individuelle, le jardin est aussi un espace d'échanges et de rencontres sans barrières sociales.

A la vocation autonomisante du jardinage (autoconsommation) fait écho la reconnaissance (estime de soi) offerte au travail du jardinier par le regard de ses pairs ou des visiteurs. Le jardinier travaille (en se faisant plaisir), produit, donne (en faisant plaisir), montre.

On ne doit pas, si l'on veut reconnaître ces espaces, laisser réduire, par une trop forte normalisation, la diversité des usages qu'ils contiennent tant dans l'aménagement territorial que dans l'établissement de règles de fonctionnement.

Signalons d'abord l'image négative qui s'attache aux jardins populaires et qui freine le développement des Jardins Familiaux.

Certains élus, gestionnaires locaux et riverains, vivent les jardins comme une nuisance esthétique et une menace de dévalorisation de l'image de leur commune. Ce souci de l'image est souvent une cause de résistance à de nouveaux projets.



D'autres gestionnaires sont moins hostiles au développement de jardins familiaux à condition de les traiter selon une logique d'espaces publics paysagers qui impose, outre une normalisation des usages sur lesquels nous reviendrons plus loin, d'importants délais de réalisation et des surcoûts qui limitent le nombre de jardins réalisables.

A chaque projet d'aménagement de Jardins Familiaux émerge une tension entre la nécessaire appropriation des parcelles par les jardiniers et l'intégration du site à son environnement paysager.

A l'origine, depuis la création des Jardins Ouvriers, les lopins de terre étaient donnés «en l'état» aux jardiniers, qui se débrouillaient pour équiper les lieux selon leurs propres moyens.

A partir des années 50 et à la demande des pouvoirs publics, les groupes de jardins étaient conçus par des techniciens de manière rationnelle, aseptisée, comme on traitait l'urbanisme à cette époque. Les principes rigides de type militaire appliqués plus particulièrement aux Jardins Familiaux étaient destinés à rassurer et à «faire propre». Depuis, les choses ont quand même évolué et se sont humanisées, conservant malgré tout un aspect de rectitude et un attachement aux alignements ! Les abris se sont «architecturalisés» dans un esprit de «coquetterie paysagère», mais pas toujours pour de fonctionnalité au sens des besoins des jardiniers .

Pour nous, parler « d'appropriation » et de paysage c'est évoquer des regards et des ressentis, du vu et du vécu.



*ECB-LFCTF - Architecture pour abris de Jardins Familiaux à Villejuif (Ile de France)
dans le parc départemental «des Hautes Bruyères» (Renzo Piano, architecte)*



DEUXIÈME PARTIE

MAIS QU'EST-CE QU'UN JARDIN FAMILIAL ?

LA DÉFINITION DE LA LOI

Le code rural donne une définition juridique des jardins familiaux
(extrait de l'article L 561-1) :

Peuvent être dénommés " jardins familiaux ", des terrains divisés en parcelles, lesquelles sont affectées à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. Tous les jardins répondant à ces critères, quelle que soit leur dénomination, sont assimilés à des jardins familiaux.

L'affectation d'une parcelle résulte du contrat d'adhésion à l'association qui est chargée de gérer le groupe de jardins familiaux considéré et éventuellement d'y entreprendre des actions pédagogiques et de vulgarisation horticole.

Chaque parcelle de jardin familial est une œuvre originale créée à partir d'éléments communs à tous : un lopin de terre, très souvent un petit abri, une treille, un châssis, une grosse part de cultures vivrières et souvent un coin bouquetier. Le tout est délimité par une clôture protectrice ou une simple marque d'intimité.



JDA - Image d'un groupe de jardins, paysage de village

Ce descriptif pourrait correspondre à la plupart des potagers privés. La grande marque d'identité des Jardins Familiaux est le rassemblement dans un lieu unique de plusieurs unités de jardin. Ces regroupements de parcelles privées impliquent des espaces collectifs, allées desservant les jardins, massifs d'agrément parfois, espaces pour les enfants ou terrains de pétanque. Ces ensembles uniques façonnent des paysages originaux : à la fois très appropriés individuellement mais fonctionnant collectivement, et donc très différents des autres types d'espaces verts .

**La volonté d'intégration paysagère
des Jardins Familiaux implique leur insertion
dans leur environnement spatial et humain.**

Toute volonté de normalisation est sans fondement.





TROISIÈME PARTIE

LES OBJECTIFS : LE SENSIBLE AU COEUR DU JARDIN

Concevoir l'aménagement d'un groupe de jardins s'intégrant au paysage nécessite d'en reconnaître les multiples usages.

Les usagers du jardin ne se limitent pas au seul jardinier, ni ses usages au seul jardinage.

S'APPROPRIER SON HABITAT : UNE NÉCESSITÉ POUR CHAQUE HOMME.

par Daniel Cérézuelle

" Depuis le dix-neuvième siècle, c'est devenu un lieu commun d'affirmer que l'homme se fait en transformant son milieu, qu'en créant toutes sortes d'habitat il n'est lié à aucun environnement particulier, et que grâce à son travail et à ses techniques il conquiert une liberté collective à l'égard de la nature.

Mais il faut aussi rappeler que pour se construire comme sujet, chaque individu a besoin d'avoir une prise sur son monde et d'éprouver sa capacité à se l'approprier activement en fonction d'un projet personnel. Il faut donc que les conditions de l'appropriation collective du monde ne fassent pas obstacle à ce besoin d'appropriation personnelle qui doit être en même temps technique et symbolique.

En effet, les anthropologues montrent bien que la manière dont l'homme s'approprié le monde ne s'opère pas sur le registre des opérations techniquement efficaces, mais aussi sur celui de la créativité symbolique ; et ils montrent que ces deux modalités de rapport au monde lui sont indispensables.

Pour habiter pleinement le monde, pour surmonter son extériorité menaçante et apprivoiser son étrangeté, il ne suffit pas à l'homme de façonner et de transformer la matière par des machines et des outils. Il a besoin aussi d'avoir une prise sur le monde qui ait un sens. Pour cela il élabore des rites, des croyances et des mythes, des images et des connaissances qui lui permettent de trouver sa place dans le monde naturel et social, de s'y enraciner. Il construit ainsi une identité autour de laquelle il développe un mode de vie propre, qui donne sens à ses gestes, et y organise ses opérations techniques.

Pour l'homme, s'approprier réellement son environnement ce n'est pas seulement le maîtriser pour l'utiliser de manière « efficace ». Habiter un milieu, un territoire, c'est aussi organiser son usage en fonction de valeurs symboliques qui nous permettent de nous y engager, de sorte qu'il ne soit pas interchangeable.

Dès lors, cet habitat ne nous est plus seulement utile : il va compter pour nous, nous nous en sentons solidaire, il devient le support de notre identité ; nous sommes concernés par son histoire et l'évolution de ses usages; nous nous retrouvons en eux. Nous ne sommes plus « sans feu ni lieu ».

La dimension symbolique de l'appropriation est la condition de l'enracinement. Ainsi, pour que notre monde devienne réellement habitable et pour que nous puissions nous y construire comme sujets, il faut que notre environnement matériel et social se prête à des actions personnelles par lesquelles nous projetons sur lui ce que nous sommes, nos valeurs, notre imaginaire, et pas seulement nos besoins « objectifs », définis selon les critères d'une rationalité technique et gestionnaire impersonnelle.

Au contraire, les environnements dont l'organisation et les usages sont saturés par des fonctionnalités techniques et planificatrices sont difficilement appropriables car nous n'y retrouvons aucune trace de nos actes.

Lieux sans mémoire, on se borne à les utiliser sans pouvoir s'y engager, s'y enraciner, s'en sentir responsable. Il est difficile de s'y construire comme sujet. Et si nous sommes contraints de vivre dans un environnement où nous ne pouvons pas traduire en actes concrets nos repères symboliques, et leur donner une expression sensible, ceux-ci se transmettent mal d'une génération à l'autre.

C'est pourquoi il est vital pour chaque humain de disposer d'un espace de vie sur lequel il peut avoir une emprise concrète, un espace qu'il peut contrôler et modeler à sa manière; mais il est également vital pour chaque enfant d'être élevé par des adultes disposant de cette possibilité « quotidienne » d'appropriation de leur cadre de vie. "



Pour les acteurs institutionnels ou techniques (élus, urbanistes, techniciens espaces verts) les Jardins Familiaux apportent un décor verdoyant à la ville et des espaces de «respiration».

Les voisins profitent souvent des jardins comme d'un lieu de promenade.

Les jardiniers y trouvent un lieu de production, mais aussi de ressourcement et d'apaisement.

Les jardins sont donc à la fois des lieux privés, mais aussi publics.



JDA - Les arbres permettent une transition douce des jardins dans un contexte urbain, ... des espaces de «respiration» ... (centre-ville de Bordeaux)

Les jardiniers, même ceux en grandes difficultés, expriment de plus en plus rarement leurs motivations en rapport avec les arguments économiques. La plupart cherchent un lieu de détente, (écosser ses petits pois à l'ombre d'une treille de chèvre-feuille), un lieu d'expression de son identité, (cultiver ses choux à feuilles pour un Portugais), un lieu de contemplation, (humer le parfum délicat d'une rose Thé) ou simplement un lieu où ils peuvent mettre en œuvre leurs savoirs pratiques et techniques (tracer au cordeau des allées à la manière des «jardins à la française»). Le jardin est aussi un espace de rencontre intimiste avec ses enfants, ses parents ou ses amis à l'occasion d'un barbecue champêtre. Naturellement, le jardinier sème, bine, ratisse, récolte. Ces différentes activités sont de l'ordre de la sphère privée. Chaque jardinier aura sa propre stratégie qui contribuera à façonner le paysage de son jardin sans forcément de lien avec celui de son voisin. De nombreux jardiniers auront également des désirs de rencontres, des activités plus collectives de l'ordre de la sphère publique.

Ils passeront une bonne part de leur temps à discuter, avec leurs homologues ou avec un simple passant, de sujets aussi importants pour le lien social et les principes de civilité que de la pluie et du beau temps, «qu'il n'y a plus de saisons, que les fraises Gariguettes n'ont pas de concurrentes, du comment ça va et vous». Ils organiseront régulièrement des repas de quartier, des parties de boules, l'accueil de visites, etc.

L'ensemble de ces champs d'activité au jardin familial devra être pris en compte pour l'aménagement d'un site. Ainsi, les jardiniers pourront s'installer, prendre plaisir à leur jardin et être les acteurs à part entière de leur paysage.

Révéler ces usages très diversifiés des jardins passe par un dialogue nécessaire et approfondi avec les jardiniers, ainsi que par leur implication accrue à la définition de l'aménagement du site : rencontres individuelles, réunions, visites d'autres sites, etc. Les moyens de cette concertation sont multiples et doivent aller au delà d'une simple enquête de routine.

Il en va ainsi du paysage des jardins familiaux comme de celui des jardins de toutes les époques. Le paysagiste doit traduire l'ouverture et la manière d'écouter le monde de ses contemporains. Loin de partir d'un *a priori* de la fonction d'un jardin familial, il est nécessaire de connaître les représentations et les visées des jardiniers ou des groupes de jardiniers.





QUATRIÈME PARTIE

MIEUX VOIR POUR MIEUX CONCEVOIR

Le paysage est une question de ressenti, de vécu, mais aussi de regard et donc de perception d'image. Afin d'éviter les jugements de valeur péremptaires sur le beau ou le laid, on se fondera plutôt sur la recherche de cohérence et du plaisir que les différents utilisateurs pourront tirer de cet aménagement .

Chaque «usager» observe les Jardins Familiaux d'un point de vue différent. Le jardinier aura un regard de proximité, le nez sur «ses salades». Le promeneur, le riverain ou le technicien auront une vision d'ensemble plus éloignée, insérant les jardins dans leur environnement immédiat .

Anticiper l'intégration paysagère du site exige de tenir compte de ces deux points d'observation.

IMAGINEZ-VOUS LA CAMÉRA EN MAIN.

Premier plan :

vous êtes dans un paysage de campagne, de friche industrielle, d'urbanisme vertical ou de circulation (autoroute, piste d'aviation, voie ferrée..).



JDA



JDA

Deuxième plan :

vous visualisez une grosse tâche verte, soulignée du relief des abris et des cheminements et d'éventuels bosquets.



JDA

Troisième plan :

vous distinguez des parcelles de différentes structures.



JDA

Quatrième plan :

vous admirez le feuillage d'un pied de courgette, orné de ses fleurs jaune orangé. Relevez légèrement la caméra, vous avez «pile poil» dans votre objectif le sourire du jardinier.

Nous insistons : il est essentiel de porter un regard global sur le jardin, pour tenir compte à la fois du paysage «lointain» et de celui de proximité; les deux perceptions étant indissociables .

Le regard change également selon son inscription dans le temps et les saisons. L'hiver laisse pénétrer le regard dans les jardins, alors que la fin de l'été offre en spectacle la luxuriance de la végétation. Les anciens sites de jardins familiaux ont le plus souvent une allure de nature verdoyante et foisonnante, car les arbres et les haies qui les composent ont pris toute leur ampleur, alors que les aménagements récemment réalisés donneront par transparence une image plus minérale, plus structurée par la composition des cheminements, des clôtures et des abris.



CAUE 69 : jardins Volpette à St Etienne : le jeu des volumes et des rythmes dans le paysage des jardins lorsque toute verdure a disparu, et que «Dame Nature» ne se prête plus au camouflage



CINQUIÈME PARTIE

LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS STRUCTURANT LE PAYSAGE

Comment favoriser l'intégration paysagère de jardins dans leur environnement? Comment valoriser le paysage intime que chaque jardinier crée sur sa parcelle, tout en contribuant à l'émergence d'un paysage cohérent ? Quelles solutions permettent de remédier à une apparence de bidonville vert, s'il en est?

Rester sur le registre de l'esthétique revient, on l'a vu, à condamner les jardins familiaux. En effet, lorsque la parcelle présente une esthétique séduisante et personnelle (paysage intime), le groupe de jardins présente une image d'anarchie : des micropaysages se heurtent, donnant parfois cette image de chaos.

Aussi, plutôt que d'imposer des normes d'esthétique, nous préférons travailler les éléments fonctionnels qui permettront de structurer l'ensemble du groupe.

Il n'y a pas un modèle du «beau» jardin...; si chaque jardin exprime la sensibilité, les besoins et l'ingéniosité du jardinier, alors chaque parcelle aura une esthétique séduisante et culturelle .



*CAUE 69 - Jardins Volpette à St Etienne :
éléments structurant le paysage bien lisibles en période hivernale*

Passons en revue non exhaustive la liste des éléments constitutifs du Jardin Familial ...

1 - LE PLAISIR

Le technicien paysagiste ne doit pas s'éloigner des spécificités des jardiniers, de leurs personnalités et des différents usages qu'ils font de leur jardin.

Le plaisir est une dimension forte de la pratique jardinière et pour la vie sociale des jardins familiaux .

Des éléments techniques seront, là encore, à prendre en compte : chemins et clôtures viendront favoriser cette vie sociale et intime, le chemin comme lieu de promenade et de rencontre, et la clôture, dont la hauteur permettra la palabre.

Le plaisir renvoie donc aux expressions intimes de chaque jardinier façonneur de sa parcelle, et contribuant à la création de micro paysages qu'il s'agit d'unifier et non de standardiser. Cette unification joue par une complémentarité de couleurs ou d'harmonies de texture ou encore de liaisons végétales. Cette complémentarité se vérifie à l'intérieur du groupe de jardins, par rapport à la zone de transition (le cadre immédiat), avec l'environnement local (ville / campagne / délaissé industriel) en préservant le style régional.

Les plaisirs du jardinier

Dans l'imagination populaire, le jardinier est symbolisé par un monsieur d'âge mûr, aux yeux remplis de malice, atteint d'un léger embonpoint dû à une légère tendance à agiter tout autant la fourchette que la binette. Il faut avouer que ce portrait n'est pas complètement fantasmagorique. Idiot serait le jardinier qui produit de bons légumes frais, aux goûts prononcés, et qui ne s'intéresse pas aux plaisirs de la -bonne- chair. De toute façon, les excès gastronomiques peuvent être compensés par un regain d'énergie au bêchage. Ainsi, comme ce syndrome d'épicurien s'apprécie mieux en compagnie, on partage assez souvent des repas dans le jardin.

Mais le plaisir du jardinage est également celui du créateur, façonneur du vivant et de la nature où chacun, selon l'art de la débrouille et de l'expérience, va constituer son propre Eden. Le rapport à la terre devient alors sensuel à travers la caresse du vent frais ou du soleil de printemps. Ces plaisirs plus solitaires et intimes remettent les corps et les esprits en harmonie avec les rythmes naturels. Ils permettent d'atteindre des vertus faites de béatitudes, de méditations et de spiritualités reconnues depuis longtemps dans le jardin .



JDA - La clôture : élément propice aux palabres et à l'intimité.

Rendre compatible l'appropriation et le paysage nécessite une volonté politique tolérant l'intimité qui règne aux jardins et reconnaissant les droits d'expression des jardiniers. Il est vain d'opposer le technicien ou le paysagiste au jardinier.

2 - LES ÉLÉMENTS DE RELIEF

Les éléments de relief construits (abris, clôtures, treilles) permettent de rythmer les différentes unités spatiales entre elles. Ils marquent le jardin et la personnalité du jardinier qui l'occupe.

Les éléments de relief naturel et autres lignes structurantes (talus, haies, cheminements, allées, places, bosquets) permettent de donner la transition entre les jardins et leur environnement, et une cohésion à l'ensemble du groupe de jardins.



ECB-LFCTF - Portillon d'accès personnalisé d'un jardin à Caen



ECB-LFCTF - Haies et arbres permettent l'appropriation et l'intégration paysagère du groupe de jardins avec l'espace public dans lequel il est implanté.

Les plantations d'arbres et de haies permettent une meilleure évolution du jardin nouvellement créé ou réaménagé, évolution nécessaire à l'appropriation du site par ses protagonistes. L'arbre recouvre plusieurs fonctionnalités : élément de relief vertical structurant l'intérieur du groupe (rôle d'espace tampon, marquage de limites) avec l'environnement extérieur en assurant une transition entre urbanisme minéral et jardins, fonction d'embellissement, rôle rafraîchissant de son ombrage, production fruitière ou matière à tuteur et compost (feuillage d'automne).

L'arbre joue donc un rôle important pour l'intégration paysagère des jardins familiaux dans leur environnement, en articulant esthétique et fonctionnalité.



I.W.-J.de F. - Transition verte entre jardins et immeubles d'habitation : un bel exemple d'intégration à Strasbourg

3 - LA COULEUR

La couleur a aussi une place importante dans l'appréhension du groupe de jardins. Pour exemple, sur un site ancien de Jardins Familiaux à Ecully (près de Lyon) on a délibérément décidé de repeindre en rouge vif les cabanons hétéroclites. Loin de choquer, cette couleur vive et inattendue se marie au vert dominant des feuillages.



ECB-LFCTF - Un bel exemple réussi : harmonisation collective, tout en conservant la créativité individuelle (Ecully, près de Lyon).

Le simple recours à la couleur unifie un ensemble, lui donnant la cohérence souhaitée : la peinture rouge a gommé l'hétérogénéité des matériaux et des constructions, sans les standardiser.

Dans d'autres sites, des couleurs sombres ont été choisies pour les abris. L'aspect de ces abris alors s'efface devant le vert dominant de la végétation ou s'estompe par rapport à la couleur de la terre en hiver. Il n'existe pas de recettes de couleurs prédéfinies, les couleurs vives d'Ecully fonctionnent aussi bien que les cabanes sombres. Par contre, peindre de couleurs différentes des constructions standardisées risque de donner un résultat décevant qui n'atteindra pas l'objectif d'unification souhaité.

La couleur est donc une solution simple : complémentarité des teintes, ou harmonie, soulignant les couleurs dominantes de l'environnement immédiat (couleur des immeubles de proximité, etc.).

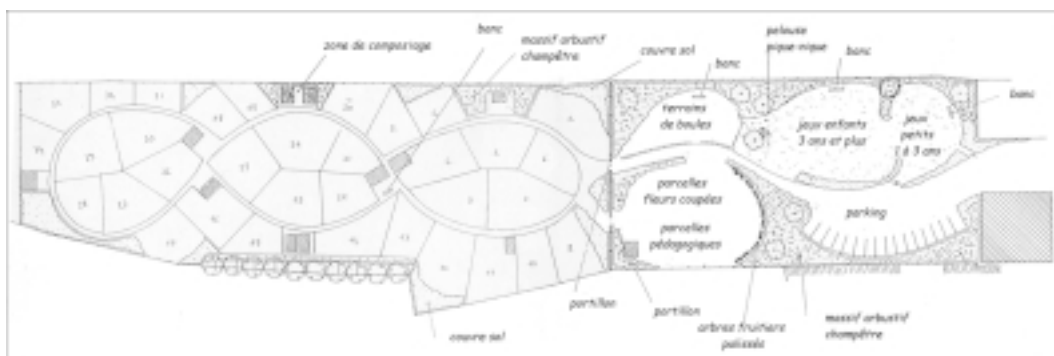


ECB-LFCTF - Les abris peints de couleur foncée, se fondent dans le paysage (J.F. de Caen).

4 - LA PARCELLE DE TERRE

Trop souvent, les promoteurs de jardin sont épris d'une justice proche de l'«égalitarisme», qui tient peu compte de la grande diversité des désirs des jardiniers. Un couple de retraités, dont les enfants sont depuis longtemps sortis du foyer, sont plus à la recherche d'un coin agréable pour poser sa chaise longue, que d'une zone intensive de production maraîchère. Donc, une petite surface les comblera.

Par contre, l'immigré turc désirant reconstituer une petite partie de son Anatolie natale et transmettre à ses descendants les traditions alimentaires de sa culture, se trouvera à l'étroit dans deux cents mètres carrés. Le débutant passionné mais sans expérience, épris de nature, risque de se décourager avec une trop grande surface, alors que le " papi " expérimenté risque de se sentir «placardisé» sur une même surface. En jouant sur des tailles différentes des parcelles, vous répondez au plus près aux désirs variés des jardiniers et donc à la mixité sociale des jardins. De plus, en proposant des surfaces différentes, on varie les formes des parcelles. De fait, vous échapperez au syndrome du jardin du type lotissement pavillonnaire, bien éloigné de l'image de paysage dit de nature qui a, en règle générale, horreur de l'alignement rectiligne.



Un projet de jardins familiaux à Courrières (62), prenant en compte la diversité des usagers et des besoins quant aux surfaces à cultiver - Chantier Nature 1999

5 - LES CHEMINEMENTS

Leur fonction première est, certes la distribution des accès aux parcelles de jardins. Mais à la croisée des chemins, on se dit bonjour, on cause des petits services de voisinage. Dans ces sites de nature, les allées invitent à la promenade. Les promeneurs recherchent le bucolique et apprécient de flâner au gré des parfums de l'été ou du printemps. Le bucolique inspire la marche .



CAUE 69 - "La fonction première des chemins est la distribution des accès aux parcelles de jardins,..." (jardins Volpette à St-Etienne)

Prévoyez une allée trop large et inmanquablement vous vous heurterez à un jardinier peu courageux qui garera son véhicule motorisé au pied de son portillon. Vous vous retrouvez dans le monde de la rue et non plus dans celui du jardin.

D'autre part, les flâneurs ont eux aussi horreur des lignes droites, car elles favorisent le "passage en vitesse", contradictoire avec le désir de rencontres courtoises.

Les rationalistes "purs et durs" prétendront que les courbes favorisent les délaissés d'espace que les jardiniers ne pourront pas efficacement exploiter. C'est faux. Les délaissés sont très rapidement utilisés pour implanter un bosquet de noisetiers (pour les noisettes, les tuteurs, un abri pour les oiseaux) ou un massif de fleurs.



ECB-LFCTF - "... les allées invitent à la promenade..." (J.F. Normandie).

Les allées sont aussi des lieux de rencontres. L'on peut prévoir ça et là quelques élargissements du chemin pour poser un ou deux rondins, afin de s'asseoir et prolonger la conversation.

6 - LES ABRIS DE JARDINS ET LES ÉQUIPEMENTS

L'abri est un élément déterminant du jardin et plus particulièrement de jardin familial. Outre le fait qu'il est indispensable pour protéger les outils et autres nécessités du jardinage, il sert de support à l'imaginaire du jardinier, il représente la maison, modeste certes, mais celle qui lui sert de support à ses rêves dans son coin de paradis bien à lui.

L'Abbé Lemire, qui avait coutume d'appeler cette construction «tonnelle», souhaitait qu'elle soit tout à la fois création du jardinier, remise à outils et domaine de la famille venue se détendre au jardin. Voilà, en fait, le rôle, résumé en quelques mots, de l'abri de jardin.

La crainte du squat, de l'utilisation en «résidence», fait que les élus ou les responsables ont tendance à réduire ce local de tel sorte qu'il ne soit plus qu'un placard à outils. Par ailleurs, et nous l'avons déjà souligné précédemment, dans l'aménagement de groupes par des «professionnels» la conception d'abris est plus souvent soumise à des objectifs économiques ou au contraire, se veut «gestes architecturaux» pour la gloire du concepteur et du commanditaire, mais à l'opposé des besoins et préoccupations des jardiniers.

On peut observer que la plupart des jardiniers, personnalisent leur abri, dès qu'ils en ont l'opportunité, par la végétalisation des parois extérieures, par la plantation de haies pour s'isoler du regard et enfin, par la création d'une treille. Cet ensemble permet de compléter l'abri par un espace plus intime où la détente familiale ou solitaire devient vraiment possible. Dans les régions moins ensoleillées, ce sont plutôt des pergolas qui sont accrochées aux «cabanons»; extensions construites de bric et de broc, avec de l'imagination et des techniques constructives parfois bien surprenantes.

L'abri, aussi petit soit-il, se mue alors, lentement, prudemment, au rythme du temps, en «chalet, ranch, tente, paillote», etc.,..... image d'une culture, d'une identité et d'un rêve réalisé de ses propres mains, signant de manière indubitable son territoire.

C'est bien là, au sujet de ces constructions sommaires, que se situe le conflit entre les «responsables», l'administration et ses règles contraignantes et le jardinier qui aspire à échapper aux réalités urbaines, à partir du moment où il est dans son petit bout de paradis, dont la «gloriette» est le symbole et l'âme.

La solution, autant que possible, serait de parvenir à concilier les différents points de vues entre tiers, responsables et jardiniers en rassurant les premiers sur la qualité des constructions, tout en laissant aux derniers la liberté de s'exprimer sur l'aspect final de leur abri.

Quant à l'unité du groupe, elle sera, en premier lieu l'image de la cohésion des différents jardiniers entre eux, et parallèlement, si on veut bien se référer aux principes anciens, en prenant pour exemple des villages et vieux centres-villes, dont l'harmonie vient principalement des techniques artisanales et matériaux locaux. Pourquoi donc «chercher midi à quatorze heures», lorsque, dans un premier temps, l'utilisation de végétaux apparaît comme un complément logique à la modification ou à l'habillage de l'abri ?

Et aussi, pourquoi ces abris seraient-ils toujours construits en planches de sapin traité ? Serait-il impensable, de nos jours, d'utiliser les matériaux du paysage dans lequel ils s'insèrent, quand les circonstances le permettent ? Ceci étant valable pour les autres équipements tels les séparations entre jardins, les clôtures du groupe, ses espaces collectifs et ses chemins.

Entre les débordements d'une personnalisation qui donne naissance à un " chaos " paysager et une standardisation qui mène à la banalisation, il s'agit de trouver un juste milieu, pour que l'identité paysagère propre aux jardins familiaux ne disparaisse pas.

*(Stéphane DOMINI,
CAUE de la Savoie)*





SIXIÈME PARTIE

LA GESTION DES JARDINS FAMILIAUX

1 - LES ENJEUX

Le fonctionnement d'un site de jardins doit permettre l'épanouissement de ses usagers aussi divers soient-ils (jardiniers, promeneurs, institutionnels,...).

La qualité de vie quotidienne au jardin, la possibilité de se livrer à des activités de production et d'échange sont essentielles au maintien du jardin, tant du point de vue de son appropriation que de ses qualités paysagères. Mais le contexte dans lequel se situent les jardins familiaux est susceptible de créer certaines dérives.

En effet, la demande en parcelles est bien souvent largement supérieure à l'offre. Cette situation de pénurie est propice aux sentiments de frustration et d'injustice. Des groupes de jardiniers aux pratiques culturelles et culturelles différentes, aux lobes plus ou moins importants, peuvent émerger.

Si les gestionnaires se laissent prendre dans cette logique, de nombreuses attentes ne pourront être satisfaites et, loin de jouer leur rôle d'intégrateur social des personnes et des espaces, les sites pourraient devenir une pierre de plus dans les jardins des antagonismes sous-jacents aux contextes urbains difficiles !

Les gestionnaires d'un jardin gèrent cette double difficulté : pénurie et diversité des attentes. Ils doivent donc inventer des modes d'attribution, de fonctionnement et d'animation des jardins, sans pour autant en faire des instruments de contrôle .

La somme des appropriations individuelles ne doit pas donner lieu à un chaos paysager. Une mise en scène, tant paysagère (l'aménagement) qu'organisationnelle (gestion concertée), doit les mettre en cohérence et laisser place à un usage évolutif du jardin.

2 - IMPLIQUER LES JARDINIERS

Aux usagers des jardins de façonner leurs règles de fonctionnement, afin que le nécessaire équilibre entre initiatives privées et collectives puisse se mettre en place. L'enjeu est de taille, car toute attente en matière d'accès au jardin ou de pratiques du jardinage est *a priori* légitime. Afin de mieux intégrer les notions de responsabilité, le respect des règlements intérieurs par les jardiniers n'est pas suffisant. Faut-il encore qu'ils en perçoivent la nécessité. Pour cela, leur forte implication dans l'établissement de ces règles est indispensable. Cette implication permet la transparence dans l'attribution des parcelles afin d'atténuer les sentiments d'injustice et de mieux répondre aux attentes des jardiniers.

Le moment de l'élaboration des règles en concertation permet aux jardiniers de se reconnaître et de prendre conscience des préoccupations des autres. Il s'agit de réinventer ces règles et non de les copier *stricto sensu* d'un autre site de jardin. Chacun percevra mieux à travers la discussion ce qui, de l'ordre de son attitude personnelle ou d'une dimension plus collective, participera au bon fonctionnement du jardin.

La gestion des jardins familiaux implique également l'entretien des espaces collectifs. Cette charge peut être vécue comme une contrainte supplémentaire (une corvée) ou comme une occasion de l'expression d'une vie collective. La subtilité entre ces deux sentiments est ténue. Elle est de l'ordre du "savoir amener", d'animer plutôt que de contraindre ou d'imposer. Trouver ensemble des solutions à ces contraintes permet de faire participer chacun, et ainsi, de mieux assurer dans le temps des objectifs d'appropriation collective des espaces.

Une victime responsable

Au cours d'une des réunions d'élaboration du règlement intérieur aux aubiers (Bordeaux), les futurs jardiniers ont exprimé leurs craintes de voir leurs récoltes pillées et leur cabanon vandalisé. Un des participants a décidé que pour sa part, il ne stockerait pas dans son abri son vélomoteur car cela risquerait d'attirer les voleurs. Il fût convenu qu'il serait indiqué dans le règlement intérieur d'éviter de ranger des objets pouvant avoir une valeur chez "Cours Vite" (le marché du recel). Les jardiniers avaient pris conscience que leur comportement influait sur l'insécurité. Un jour, une mobylette fût volée dans un des abris. La victime du vol proposa de rembourser les cadenas de ses voisins, fracturés par les mêmes voleurs. Il se sentait responsable de ces dégâts !

3 - L'ANIMATION AU JARDIN

L'implication des jardiniers est une nécessité pour une appropriation collective de la gestion des jardins familiaux. Toutefois, elle sous-entend une prise de parole et une écoute de chacun. Ces qualités d'écoute, de transcription de la parole, d'éducation à la vie collective tout en respectant les individualités ne sont pas forcément celles d'un bon jardinier (au sens technique). Elles sont de la compétence d'un animateur, et non d'un jardinier " en chef ", même si le ou les animateurs de cette dynamique collective doivent avoir des compétences en jardinage, ne serait-ce que pour être reconnu par ses pairs.

Etablir des règlements et des statuts est insuffisant. Il s'agit de les faire vivre par la participation des jardiniers et la transparence des décisions de gestion. Ces qualités d'animation se détectent, parfois parmi les jardiniers, mais elles existent souvent dans l'entourage des jardins au travers d'une association, d'un centre social, d'une mission locale, ... Peu importe qui anime, pourvu qu'il soit impliqué dans le projet commun et reconnu par l'ensemble des usagers du jardin comme le régulateur de la vie collective. L'animateur permet également une bonne communication avec les acteurs institutionnels.

Le travail d'animation dans le jardin contribue à forger un véritable " territoire des jardiniers ", renforçant l'appropriation. Cette représentation est capitale, tant la portée intégrative de ce type de jardinage dépendra du regard que lui porteront les institutions .

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :

ECB-LFCTF : Edith-Claude-Bouquin, Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer

CAUE 69 : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

I. W.-J. de F. : Isabelle Walczak - Jardiniers de France

JDA : Jardins d'Aujourd'hui

Dessins et illustrations : Caroline CROY - Chantier Nature

SOMMAIRE

Première partie :	
Les enjeux sur le paysage	page 1
Deuxième partie :	
Mais qu'est-ce qu'un jardin familial ?	page 3
Troisième partie :	
Les objectifs : le sensible au cœur du jardin	page 5
Quatrième partie :	
Mieux voir pour mieux concevoir	page 9
Cinquième partie :	
Les différents éléments structurant le paysage	page 11
1 - Le plaisir	page 12
2 - Les éléments du relief	page 13
3 - La couleur	page 14
4 - La parcelle de terre	page 15
5 - Les cheminements	page 16
6 - Les abris de jardin et les équipements	page 17
Sixième partie :	
La gestion des jardins familiaux	page 19
1 - Les enjeux	page 19
2 - Impliquer les jardiniers	page 20
3 - L'animation au jardin	page 21



JARDINS FAMILIAUX APPROPRIATION ET INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Ce document est le fruit de réflexions personnelles et collectives d'un groupe de personnes qui ont confronté leurs points de vue au cours de plusieurs échanges et réunions, tout au long de l'année 1999. Malgré son titre ambitieux : " Jardin Familiaux, appropriation et intégration paysagère ", ce document ne se veut ni une " bible " , ni un livre de recettes de l'aménageur de jardins familiaux, mais une base de réflexion pour toutes celles et ceux qui seraient impliqués dans la création ou la rénovation d'un site de jardins familiaux.

Les personnes constituant ce groupe sont :

- Jean-Claude Berten, Vice-Président de l'association " Le Jardin du Cheminot ",
- Elsa Bonal, géographe, doctorante du programme de recherche " Autoproduction et développement social ",
- Edith-Claude Bouquin, architecte urbaniste, administratrice de " La Ligue du Coin de Terre ",
- Daniel Cérézuelle, Sociologue et philosophe du programme de recherche " Autoproduction et développement social ",
- Mireille Lemahieu, Architecte Paysagiste du CAUE du Rhône,
- Eric Prédine, Co-fondateur et Chargé de mission de l'association " Les Jardins d'Aujourd'hui "
- Pierre Yves Pignon géographe paysagiste, chargé de mission auprès du programme de recherche " Autoproduction et développement social ",
- Isabelle Walczak, formatrice de l'association " Jardiniers de France ",

Nous remercions La FONDATION DE FRANCE et en particulier les responsables du programme " Environnement " pour nous avoir donné la possibilité de mettre en commun nos réflexions, sous l'égide du réseau du Jardin dans tous ses états.

**Dans l'espoir que les " semeurs de jardins " voient leur création prospérer,
nous vous souhaitons bonne lecture.**

CORRESPONDANTS DU RÉSEAU DU JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS

Les Jardins d'Aujourd'hui
24 rue Louis Pasteur
33 220 Sainte Foy La Grande
Tél/fax : 05 57 46 04 37
Email : ljda@jardinons.com

Chantier Nature
16 place Cormontaigne
59 000 Lille
Tél/fax : 03 20 17 11 77 / 70
Email : dhays@jardinons.com

FONDATION
DE
FRANCE